

Terrain piégé à Abidjan

Jean Chatain

Deux mois ont été nécessaires pour la formation du nouveau gouvernement « de consensus » dans les derniers jours de 2005. Moins d'une semaine plus tard, deux camps militaires étaient attaqués par des commandos armés.

Lundi 2 janvier 2006, 5h30 du matin, Abidjan se réveille une nouvelle fois au bruit des coups de feu et des explosions. Des combats à l'arme lourde ont éclaté en fin de nuit autour de deux camps militaires situés dans le quartier d'Akouedo. « La base a été prise par les assaillants, mais nous l'avons reprise » déclarait, courant de la matinée, un responsable militaire ivoirien. « La zone reste peu sûre, mais nous allons la nettoyer. Nous avons des unités sur place pour la sécuriser »... Le genre de propos empêtrés qui, régulièrement, provoque des effets inverses à ceux visés : l'angoisse gagnait l'ensemble de la population d'Abidjan, qui, ce jour là, prenait des allures de ville morte. D'autant que, dans cette même matinée, des tirs étaient également entendus dans le quartier de Cocody, où se trouve la résidence du président Laurent Gbagbo. Et que les hélicoptères de combat du contingent français Licorne ne cessaient de survoler les quartiers des affrontements, ravivant des souvenirs cruels à peine vieux d'un an (novembre 2004, la répression par Licorne des manifestations de « patriotes » faisait 64 morts en quatre jours et un nombre inconnu de blessés, dont une trentaine décéderont dans les semaines suivantes ; en tout, donc, une centaine de victimes).

Porte-parole de l'armée française, le lieutenant-colonel Jean-Luc Cotard s'empressait de proclamer sa neutralité : « Il y a des combats autour des bases d'Akouedo et les forces ivoiriennes ont pris les choses en main. Cette affaire ne concerne ni les Nations unies ni l'armée française, mais nous restons vigilants », déclarait-il notamment. Le problème est que, l'expérience aidant, nombre d'Abidjanais ont désappris à accorder la moindre confiance aux communiqués de Licorne. Voire ont tendance à penser qu'ils peuvent fort bien signifier le contraire de ce qu'ils expriment. Au lieu de calmer les rumeurs, toutes ces déclarations venaient donc les aviver, les bruits les plus extrêmes et les plus contradictoires se répandant dans une ville traumatisée par plus de trois ans de crise ouverte.

A propos de l'attaque d'Akouedo

Cette nouvelle flambée de violence intervenait quelques

jours à peine après la formation par le nouveau Premier ministre, Charles Konan Banny, d'un gouvernement de transition ayant à charge d'organiser le désarmement et de créer les conditions d'une élection présidentielle d'ici, au plus tard, le 30 octobre 2006. Le genre de douche froide auquel l'opinion ivoirienne s'est résignée, chaque événement politique semblant ouvrir une perspective d'issue à la crise étant accompagné ou immédiatement suivi de provocations violentes, attestant que d'aucuns jouent délibérément la carte du sabotage. Le pire avait été atteint dans la période précédant l'été dernier, lorsqu'une cérémonie avait été organisée dans l'ouest du pays pour donner le coup d'envoi des actions de désarmement. Moins de trois jours après, deux massacres étaient perpétrés dans la région de Duékoué, faisant des dizaines de victimes et réduisant à néant tout espoir de remise des armes. Rappelons également que, début décembre, des hommes non identifiés avaient déjà attaqué une caserne de gendarmerie de la banlieue d'Abidjan, avant d'être repoussés à l'issue d'un bref engagement. Cette opération intervenait à la date du sommet France-Afrique de Bamako, interdisant ainsi au président ivoirien de se rendre dans la capitale malienne. Là aussi, si l'identité des assaillants faisait mystère, la volonté de provocation politique était patente.

Le calme revenait progressivement à Abidjan dans l'après-midi du lundi 2 janvier, lorsque la population a pu se convaincre de l'échec du raid sur les deux camps d'Akouedo. Selon les informations rendues publiques le lendemain, les combats auraient fait trois morts dans les rangs des forces de défense et de sécurité (FDS) et sept parmi les assaillants. Aucun militaire ne figurerait parmi la trentaine de prisonniers faits par les FDS, ce qui contredit la thèse d'une mutinerie développée par Radio France International et son rival britannique BBC, puis reprise par la presse d'opposition ivoirienne. Les commentaires, contradictoires d'un titre à l'autre, étaient parfois accompagnés de propos acides sur l'absence du tout nouveau chef du gouvernement, Charles Konan Banny s'étant rendu en « visite privée » dans la capitale sénégalaise. « **Tout le monde a remarqué que notre Premier ministre n'était nulle part. C'est que le chef de gouvernement s'était rendu à Dakar pour fêter la Saint Sylvestre. Pourquoi ? Lui seul pourra l'expliquer aux Ivoiriens** » écrivait par exemple Notre Voie, journal du Front populaire ivoirien (FPI), le parti présidentiel. Pour opposer ce comportement à ceux du chef de l'Etat, du ministre de la Défense Alpling Kouassi et du chef d'état-major Philippe Mangou qui s'étaient rendu à Akouedo dès la journée de lundi.

Au niveau international, se gardant de risquer quelque hypothèse que ce soit sur l'appartenance politique et les motivations des assaillants, l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) se déclarait, dès ce même lundi, « extrêmement préoccupée par les événements violents de ce jour », réitérant sa « désapprobation de toute action

tendant à mettre en danger le processus de paix ». Dans le même communiqué, elle lançait un « appel pressant pour un retour au calme afin que les efforts de paix puissent être poursuivis, dans l'intérêt des populations ivoiriennes », notant à son tour que ces « événements (interviennent) seulement cinq jours après la formation du gouvernement de transition, qui a suscité l'espoir des Ivoiriens ». Le lendemain, Kofi Annan appelait de ses vœux le renforcement des effectifs de casques bleus présents dans le pays jusqu'à l'achèvement de la phase de transition.

30 octobre 2005, saut d'obstacle

Pour saisir le contexte dans lequel est survenue cette énième péripétie de la crise ivoirienne, un retour en arrière est nécessaire. En l'occurrence à la date charnière du 30 octobre 2005, celle à laquelle était prévue l'élection présidentielle. Dans les jours précédents, prenant acte de l'impossibilité de tenir cette consultation à l'échéance prévue (principale cause : le blocage du processus de DDR, désarmement-démobilisation-réinsertion), le Conseil de sécurité reprenait à son compte la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) et adoptait à l'unanimité la résolution 1633 confirmant la présence à la tête de l'Etat de Laurent Gbagbo pour une période de transition n'excédant pas douze mois. Cela à la grande colère de l'opposition et des forces nouvelles (FN, rébellion), qui exigeaient une transition sans Gbagbo en assurant que, parvenu au terme de son mandat, celui-ci avait désormais perdu toute légitimité. Une stratégie qui s'était dessinée dès le début de l'année 2005 et qui explique les blocages systématiquement opposés à la politique de DDR, préalable à toute possibilité de consultation électorale.

Simultanément, le Conseil de sécurité priait le président de l'UA et celui de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de consulter dans les dix jours suivants l'adoption de la résolution 1633 toutes les parties en présence en vue de la nomination d'un Premier ministre « acceptable par tous » et disposant de « tous les pouvoirs nécessaires », en particulier dans les « domaines de la sécurité, de la défense et des affaires électorales ». Il demandait au Groupe de travail international (GTI), prévu au niveau ministériel par l'UA, de veiller aux obstacles susceptibles d'être opposés à l'action du Premier ministre et d'élaborer le plus rapidement possible une « feuille de route en consultation avec toutes les parties ivoiriennes », dans la perspective « d'élections ouvertes et transparentes dès que possible et au plus tard le 31 octobre 2006 ». Le GTI aurait aussi à contrôler la mise en œuvre des dispositions liées à l'opération de désarmement et démantèlement des milices. A cet égard, le Conseil de sécurité s'adressait directement aux rebelles des FN pour leur enjoindre d'appliquer sans délai le programme de DDR. Fait sans précédent, il se tournait également vers les pays voisins (entendez essentiellement le Burkina Faso) pour que ceux-ci interdisent tout mouvement transfrontalier de combattants ou d'armes vers la Côte d'Ivoire.

Les premières réactions dans le monde politique ivoirien étaient plus que contrastées. Côté présidentiel, on retenait surtout la double confirmation de Laurent Gbagbo à la présidence et du Sud-Africain Thabo Mbeki comme médiateur. Dans les rangs de l'opposition, si certains avaient du mal à cacher leur désappointement, d'autres mettaient l'accent sur les pouvoirs élargis du futur chef de gouvernement qui, selon eux, réduiraient le rôle à venir du chef de l'Etat à, en quelque sorte, l'inauguration des chrysanthèmes. La rébellion, elle, ne cachait pas sa fureur.

Guillaume Soro, chef des FN, réaffirmait qu'à partir du 30 octobre au soir, Gbagbo aurait perdu toute légitimité, avant de lancer : « Si Diarra (le Premier ministre issu des accords de Marcoussis) est forclos, alors ce sera moi le Premier ministre ! » Puis le même assurait avoir « une plate-forme avec le général Doué », l'ancien chef d'état-major de l'armée ivoirienne, qui, en août dernier, avait plus ou moins ouvertement prophétisé un coup d'état militaire à brève échéance.

L'atmosphère de la dernière semaine d'octobre fut à couper au couteau. Le dimanche 30, Laurent Gbagbo adressait un message à la nation où il réaffirmait : « Le président de la République continuera d'assurer la continuité de l'Etat et demeurera à la tête de celui-ci jusqu'à ce que l'élection à la présidence de la République ait lieu (...) Telle est la volonté des Ivoiriens exprimée dans notre Constitution par plus de 86% d'entre nous, le 23 juillet 2000, à l'occasion de son adoption par référendum ».

Ce rappel a le don de taper sur les nerfs des dirigeants de l'opposition. Ceux-ci détestent que l'on évoque seulement le fait qu'ils ont tous appelé à voter « oui » à une loi fondamentale qu'ils voudraient voir aujourd'hui reléguer au musée des antiquités. Y compris Alassane Dramane Ouattara, patron du Rassemblement des Républicains (RDR), qui a pourtant assuré par la suite que le texte constitutionnel n'était rien d'autre qu'une machine de guerre inventée de toutes pièces pour bloquer sa candidature à la tête de l'Etat. Alors pourquoi avoir naguère appelé à voter en sa faveur ? Les Ivoiriens sont nombreux à donner cette réponse à l'emporte-pièce : « Il ne pouvait pas faire autrement, s'il avait été seul à se prononcer pour le non, on aurait pu mesurer son audience et constater qu'elle est très loin de ce qu'il assure dans les journaux de France ou d'ailleurs ». L'argument vaut ce qu'il vaut et ne peut être vérifié, mais il reste qu'effectivement l'ancien Premier ministre de Houphouët Boigny a hier appelé à sanctifier un texte qu'il ne cesse aujourd'hui de vouer aux gémonies.

Début novembre, Abidjan restait dans un état second, comme si sa population n'arrivait pas à se persuader que la grande peur d'avant le 30 octobre avait été démentie par les faits. La rébellion et certains ténors de l'opposition avaient promis « l'apocalypse » pour cette date. Elle ne s'est pas produite, mais certains ne se privent pas de dire que ce n'est que partie remise. Titre en une du quotidien l'Intelligent paru le lendemain de l'échéance : « L'apocalypse n'a pas encore eu lieu »... Le même jour, Konaté Sidiki, porte-parole des FN, déclarait carrément : « Les FN ne reconnaissent pas la résolution 1633 de l'ONU. (Celle-ci) n'est en fait que la volonté du clan présidentiel traduite par l'UA sous la pression de Thabo Mbeki, dont la connivence avec le régime de Gbagbo est connue de tous ». La seule présence du président sud-africain dans le groupe de médiation est, à ses yeux, « une façon de narguer les FN et l'opposition ivoirienne tout entière »...

Résolution 1633

Le retard mis dans la mise en œuvre de la résolution 1633 est significatif des difficultés auxquelles celle-ci se heurte. C'est seulement le 5 décembre, soit un mois après la date fixée, que la Côte d'Ivoire s'est enfin dotée d'un Premier ministre, Charles Konan Banny, gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). L'annonce en était faite par les médiateurs africains Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat nigérian et président de l'UA, et Thabo Mbeki.

Le nom de Banny avait beaucoup circulé en octobre, mais

Premier ministre et ... gouverneur de banque centrale

Pour compléter le tableau d'une situation plus que passablement compliquée, il faut signaler cette aberration qui fait que, lorsqu'il formait son gouvernement, le nouveau Premier ministre de la Côte d'Ivoire conservait toujours son poste de gouverneur de la BCEAO. En effet, fin décembre, lors du sommet extraordinaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA, huit pays), malgré la présence de six chefs d'Etat (Bénin et Côte d'Ivoire s'étaient fait représenter par leurs ministres des Finances), il n'a pas alors été possible de lui trouver un remplaçant.

Selon une règle non écrite, cette fonction avait, depuis la création de la BCEAO, toujours été assurée par un Ivoirien, la Côte d'Ivoire pesant près de 40% du PIB de la zone. Crise ivoirienne aidant, ce principe implicite s'est trouvé remis en cause et le poste de gouverneur de la BCEAO était disputé à Abidjan par le Sénégal, le Niger et le Burkina Faso. Résultat, faute de successeur, Charles Konan Banny s'est formellement trouvé à la fois chef de gouvernement et gouverneur de banque centrale. Sauf erreur, un cumul sans précédent !

il se murmurait que lui-même avait refusé cette proposition, envisageant une candidature à la présidence (possibilité interdite au Premier ministre de transition par la résolution 1633). Ayant changé son fusil d'épaule, celui qui, en 1990, avait succédé à Ouattara comme patron de la BCEAO était donc promu après plus de quatre semaines de tergiversations entre les protagonistes de la crise ivoirienne et la médiation africaine. D'origine baoulé, l'ethnie de Félix Houphouët Boigny et de son successeur Henri Konan Bédié, ce technocrate de soixante-trois ans a pour lui une carrière jugée brillante et son absence de passé politique, même s'il est considéré comme proche du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, ex-parti unique), mais en relations tendues avec Bédié lui-même. Toujours est-il que, des deux côtés de la barricade, on s'est félicité (ou feint de se féliciter) de sa nomination.

Près d'un mois passe encore avant que Banny annonce la composition de son gouvernement. Trente-deux membres contre plus d'une quarantaine pour le précédent, celui de Seydou Diarra. Les discussions auraient longtemps achoppé sur l'attribution de trois ministères dits « de souveraineté » : Finances, Défense et Sécurité. Concernant le premier portefeuille, Banny a tourné la difficulté en se l'attribuant, ainsi d'ailleurs que celui de la Communication. Les Finances étaient auparavant occupées par Paul Bohoun Bouabré, figure du FPI. Ce parti, après avoir affirmé à plusieurs reprises qu'il ne lâcherait pas le ministère a finalement accepté la voie du compromis. Banny a pour adjoint aux Finances un ministre délégué, Charles Diby Koffi, directeur du Trésor et de la comptabilité publique. Les deux autres portefeuilles sont attribués à des personnalités de la société civile : le magistrat René Apling Kouassi pour la Défense ; l'ex-patron des Renseignements généraux, le commissaire Joseph Djablé, pour la Sécurité (qui devient l'Intérieur).

Le chef de la rébellion des FN, Guillaume Soro, est ministre d'Etat chargé de la Reconstruction et se trouve en deuxième position dans l'ordre protocolaire. En déplacement à Paris (où il se rend très régulièrement), Soro n'a « pas eu le temps » de regagner la Côte d'Ivoire pour assister au premier Conseil des ministres, celui marquant la constitution du gouvernement. Une absence qui rappelait

la politique de chaise vide qui fut sienne tout au long du gouvernement Diarra, où il détenait alors la Communication. Numéro deux des FN, Louis Dacoury Tabley fait son entrée au gouvernement comme ministre des Victimes de guerre. Deux promotions qui déclenchaient la colère des Jeunes patriotes, partisans du président Gbagbo. Les manifestations ne se sont arrêtées qu'après le double appel télévisé lancé par leur leader, Charles Blé Goudé, et le chef des forces armées, le général Philippe Mangou.

Le dosage a soigneusement été conçu. Si le parti présidentiel recueille le plus grand nombre de portefeuilles avec sept ministères, les deux principaux partis de l'opposition – RDR et PDCI – ont respectivement cinq postes. La rébellion en obtient six. Le gouvernement de transition comprenant également des personnalités issues de la société civile, l'équilibre politique apparaît préservé dans une équipe resserrée où sont représentés tous les protagonistes de la crise. Du moins en termes arithmétiques, sur le plan politique la chaise vide de Soro au premier Conseil des ministres, les manifestations ayant accueilli à Abidjan sa nomination et, surtout, l'attaque dont furent l'objet, cinq jours plus tard, les forces loyalistes d'Akouedo attestent que le terrain demeure piégé. La résolution 1633 donne un délai d'un an pour parvenir à une élection présidentielle. Sur douze mois, deux sont déjà passés (gaspillés ?) sans que rien n'ait réellement bougé.

Le faux pas du GTI

L'actualité de janvier n'incite guère à l'optimisme. Moins de deux semaines après l'attaque d'Akouedo - le 15 janvier, date à laquelle le GTI créait la surprise en se prononçant contre la prolongation du mandat de l'Assemblée nationale – de violentes manifestations de rues éclatent, dirigées contre le siège de l'ONU (pour la première fois depuis le début de la crise), la base du 43ème bataillon d'infanterie de marine (BIMA, clé de voûte de la présence militaire française), l'ambassade de France... Durant trois jours, la capitale économique du pays se retrouve paralysée. La tension ne retombe qu'après la longue rencontre du président en exercice de l'UA, Olusegun Obasanjo, avec Laurent Gbagbo et Charles Konan Banny. Trois heures d'entretien à l'issue desquelles est publié un communiqué confirmant : « Le GTI n'a pas de pouvoir pour dissoudre l'Assemblée nationale. (...) Le président Obasanjo, le président de la République et le Premier ministre demandent à la population de se retirer des rues »... Mais, le matin même de ce 18 janvier, les casques bleus bangladais basés à Guiglo (ouest), ouvraient le feu contre les manifestants qui les encerclaient, faisant cinq morts et dix-neuf blessés dans les rangs de ces derniers.

La déclaration du GTI relève-t-elle de la maladresse, de l'erreur d'analyse, ou est-elle la preuve des « manipulations » orchestrées depuis Paris, comme le proclamait aussitôt le « général des Jeunes patriotes », Charles Blé Goudé, appelant ses troupes à retrouver le terrain de la rue ? Ce qui fut le cas dès le 16 au matin à Abidjan, Guiglo, Duékoué ou San Pedro. Le lendemain, la situation dégénère avec la tentative d'occupation du siège de l'ONU. Les manifestants sont repoussés par des tirs de grenades lacrymogènes, mais aussi, assurent-ils, à balles réelles. Des éléments de la Garde présidentielle en faction sur les lieux ripostent un instant. Le pire est évité de peu, les échanges de tirs ne faisant qu'un blessé (par balle à la cuisse) parmi les manifestants. Le lendemain, ce sont les morts de Guiglo...

Le coup est d'autant plus durement ressenti que nombre

Qu'est-ce que le GTI ?

Ayant pour mission de contrôler le suivi du processus de paix, son principe a été décidé, le 6 octobre 2005 à Addis Abeba, par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et entériné, le 21 octobre, par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il est présidé par le ministre des Affaires étrangères nigérian, Oluwemi Adeniji, représentant du président de l'UA, Olusegun Obasanjo. Son secrétariat est assuré par les représentants du secrétaire général de l'ONU, du secrétaire exécutif de la CEDEAO et du président de la commission de l'UA.

Membres :

-Pays : Afrique du Sud, Bénin, Ghana, Guinée, Niger, Nigeria, ainsi que France, Royaume-Uni et Etats-Unis.

-Institutions internationales : Nations unies, UA, CEDEAO, UE, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Banque mondiale et FMI.

d'Ivoiriens avaient voulu se persuader que la résolution 1633 du Conseil de sécurité avait enfin créé les conditions d'une sortie de crise. Et que l'affaire d'Akouédo n'était qu'une péripétie à retardement. Les réactions internationales, contradictoires entre elles, ne contribuaient guère à ramener le calme dans les esprits. Celle de Kofi Annan, condamnant les « violences orchestrées » contre l'ONUCI et exigeant qu'elles cessent « immédiatement », suscitent peu de commentaires, tant elles sont jugées comme liées « naturellement » à son statut de secrétaire général des Nations unies. En revanche, le contraste entre les déclarations de la CEDEAO et du président de l'UA, Olusegun Obasanjo, alimentaient toutes les discussions. A Abidjan, le point de vue dominant est que le GTI a outrepassé son mandat en appelant à la dissolution de l'Assemblée nationale et joué à l'apprenti pompier pyromane. Ce serait donc à lui de calmer le jeu en acceptant de faire machine arrière. Ce point de vue nous est exprimé par un étudiant abidjanais, se définissant comme. « militant catholique », n'appartenant à aucune formation politique et « non membre des Jeunes patriotes », tient-il à préciser. « La préoccupation du GTI devrait être le désarmement », rappelle-t-il, « si le GTI dissout l'Assemblée ivoirienne, plus aucune loi ne pourra être votée pendant les dix prochains mois. Pas même le budget du pays ! Le Parlement doit continuer de fonctionner, la transition ne pouvant signifier l'absence pure et simple d'Etat. La démocratie ne saurait passer par la suspension de la représentation nationale alors que la communauté internationale accepte la prolongation du mandat présidentiel et alors que cela impliquerait un gouvernement légiférant par ordonnances ». Soulignant que le calme est revenu à Abidjan après l'appel « à se retirer des rues » lancé conjointement par le président de l'UA, le chef de l'Etat et celui du gouvernement, le même renchérit : « Aucun pays au monde ne saurait accepter qu'on viole sa souveraineté. Et cette indispensable souveraineté de l'Etat, c'est par définition l'Assemblée traduit dans les institutions ». Au passage, il se félicite de ce qu'une des principales composantes de l'opposition, le PDCI de l'ex-président Bédié, ait, à l'instar du parti présidentiel FPI, refusé le diktat du GTI : « Cette prise de position traduit une maturité grandissante de la classe politique ivoirienne. L'émergence d'une conviction commune : nul n'a le droit de brader son pays ».

Contrairement aux manifestants qui, à Abidjan ou ailleurs, ont mis directement en cause Paris comme auteur d'une « manipulation » du GTI, mon interlocuteur se refuse à voir dans la récente déclaration de cette instance le résultat d'une manœuvre délibérée. « C'est peut-être une erreur de

jugement de sa part, ce dont le GTI doit accepter de prendre conscience. Nous devons tous nous rejoindre autour d'une préoccupation centrale, celle du désarmement. Cela doit constituer la préoccupation commune aux Ivoiriens, au GTI, à l'ONU, comme à l'UA. Alors, et alors seulement, nous pourrions aller aux élections. Le préalable du désarmement est indispensable pour que la Côte d'Ivoire retrouve le chemin de la démocratie ».

Réaction parallèle recueillie à Bamako, où à la même période se déroulait le Forum social mondial qui devait se prolonger à Caracas, puis à Karachi. La discussion, lors d'un atelier sur le thème « Guerre et paix », était marquée, dans la capitale malienne, par l'intervention du délégué de la FEDESI (Fédération pour le développement du secteur informel en Côte d'Ivoire) sur les violences provoquées par la déclaration du GTI menaçant de suspendre la représentation nationale ivoirienne. Rappelant que le secteur informel représente une part largement majoritaire de la population active ivoirienne, le porte-parole de la FEDESI observe que cela interdit à son organisation, qui regroupe plusieurs dizaines d'associations, de « faire quelque discrimination que ce soit » dans les rangs de ses adhérents. « **Nous leur disons que cette guerre n'est pas la leur, mais celle des politiques** », ajoute-t-il, donnant l'exemple des propagandes type « les chrétiens accaparent le pouvoir, alors que vous, musulmans, n'avez rien », allusion à l'appartenance religieuse du chef de l'Etat. « En tant que FEDESI, nous sommes obligés d'expliquer la nécessité de la démocratie ». Des initiatives positives sont parfois prises par les autorités, reconnaît-il, citant les « caravanes » organisées par le ministère de la Réconciliation nationale. « Nous avons négocié et obtenu notre participation à ces caravanes. Lesquelles sillonnent toutes les régions où il y a des affrontements pour appeler les gens à se ressaisir et se réconcilier. **En Côte d'Ivoire, on compte plus de soixante ethnies, mais, avant guerre, les gens vivaient en harmonie. Il a fallu beaucoup de manipulations politiques pour qu'ils s'opposent comme ils le font aujourd'hui** ». Une « journée nationale de la paix » se prépare pour mai prochain, informe-t-il, observant que celle-ci avait déjà été prévue auparavant, « malheureusement c'était dans la région de Duékoué » (ville de l'ouest dont deux villages proches furent victimes de massacres « ethniques »).

Autre commentaire également recueilli à l'occasion du Forum social de Bamako : « La disposition constitutionnelle qui a permis de maintenir Gbagbo au pouvoir doit jouer pour les députés. Sinon il n'y aurait plus de lois, seulement un vide constitutionnel. Mettre en cause l'Assemblée n'est qu'une manœuvre pour déstabiliser Gbagbo. Ce dernier l'a bien compris, qui a su en profiter pour faire passer ses idées à travers la jeunesse, qui a su profiter de l'immaturité politique de ceux qui, en Côte d'Ivoire, prétendent faire partir les députés. Comme le RDR (le parti d'Alassane Dramane Ouattara, privé de députés pour avoir appelé jadis au boycott de la consultation, ndlr). Je ne pense pas que Banny tombe dans des erreurs comme ça »...

Une phrase, souvent entendue à Abidjan, fin de l'année passée, pourrait résumer la situation sur le terrain : « **Des deux camps en présence, celui qui tirera le premier coup de feu sera condamné à perdre** ». **Juste ou fausse, impossible de répondre, mais les derniers événements semblent bien découler d'un véritable poker menteur : pousser l'adversaire à faire le premier (et irréversible) faux pas. Ce qui laisse redouter, dans la proche période, une prolongation de la tactique du chausse-trape. Des**